

# PRÉCAIRES CHÔMEUSES CHÔMEURS



## LANÇONS UNE OFFENSIVE SOLIDAIRE !

*Alors que la bataille pour les retraites bat son plein, le décret sur la réforme-chômage, officialisé en juillet 2019, achèvera sa casse des précaires en avril 2020. N'attendons pas le dernier moment pour réagir !*

**ORGANISONS-NOUS ! REJOINS LA BRIGADE DES FAUCHÉ·ES !**

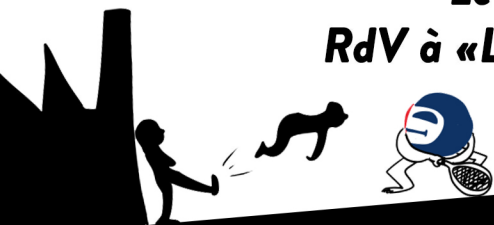
### Nos revendications :

- Arrêt immédiat des sanctions et du flicage des chômeurs
  - Retrait du nouveau barème
  - Retrait de la réforme de l'assurance-chômage
- Indemnisation à 100 % de tou·te·s les privé·e·s d'emplois et précaires
  - Retrait de la réforme des retraites

### TOUTES ET TOUS EN ACTION :

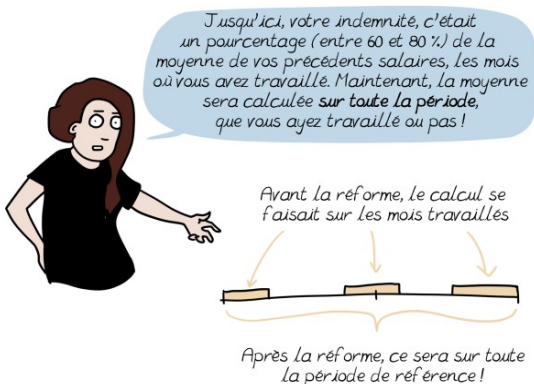
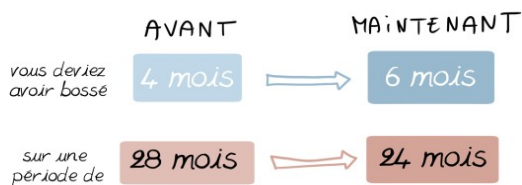
**Manifestons le Jeudi 20 février :**  
**RDV à 11h30 à Sans Souci devant le Mc Do**

**Deuxième AG de lutte**  
**Le vendredi 21 février 2020 à 18h30**  
**RdV à «La Luttime», 91 rue Montesquieu, Lyon 7e**



# TRAVAIL / CHÔMAGE / RETRAITE : LA GUERRE AUX PRÉCAIRES EST DÉCLARÉE !

**BAISSE DES APL, RÉFORME DU CHÔMAGE, RÉFORME DE LA RETRAITE : S'IL Y A UNE CHOSE QU'ON A BIEN COMPRIS, C'EST QU'IL VA falloir compter sur nous-mêmes.**



Si par exemple vous avez travaillé un mois sur deux, votre indemnité sera divisée par deux.

*Emma.*

**Les nouvelles règles du chômage** imposées par le gouvernement commencent à s'appliquer. Étudiées pour **exclure** toujours plus de **précaires** et de **pauvres** en général de l'accès aux indemnités, elles ne nous promettent rien de bon : baisse des allocs', impossibilité d'accéder aux droits, réduction de la durée d'indemnisation...

A propos des conditions pour ouvrir des droits : **alors que 4 mois de travail sur 28 suffisaient pour toucher ses allocs, il faut désormais avoir cotisé 6 mois sur 24.** Un tiers des personnes qui auraient ouvert des droits avant la réforme en seront ainsi privées. **Là où jusque-là il suffisait de retravailler un mois pour avoir le droit d'être de nouveau indemnisé, la réforme exige à présent six mois.**

Dès avril, le montant de l'indemnisation sera calculé à partir du revenu moyen mensuel, et non plus en se fondant sur les seuls jours travaillés : encore une technique pour amputer les allocs chômage. Autrement dit, finies les cotisations, ça revient à travailler pour rien.

En clair, il va falloir **faire très attention avant d'accepter un contrat court** (soit la majorité des contrats que Pôle emploi voudra nous imposer) au risque de **perdre tous nos droits, et leur tenir tête malgré leurs menaces de radiation.**

Une fois de plus, le durcissement des règles vise à faire économiser du fric aux patrons en pénalisant les précaires, et **surtout les femmes, qui cumulent temps partiels subis, interruption de carrière (maternité) et moindre rémunération.**

Et on ne parle pas de la systématisation du flicage, dont le but est de diminuer le nombre de personnes indemnisées, avec pour seul résultat de faire baisser artificiellement le taux de chômage. Il y aura, dans les chiffres, moins de chômeurs mais, en réalité, plus de précaires.

Cette réforme est une attaque contre toutes les personnes en situation de précarité, et les différentes catégories et situations sociales visées sont nombreuses : intérim, personnes handicapées, stage, travail saisonnier, RSAistes, études, service civique, intermittence, CDD de très courte durée...

## DOUBLE PEINE : CHÔMEURS ET FUTURS RETRAITÉS

**Avec la future loi sur la réforme des retraites, c'est la double peine qui attend les plus précaires.** Tous ceux qui n'auront plus accès aux indemnités chômage ne cotiseront pas au système de retraite par points pendant leurs périodes de chômage. Autrement dit, ils arriveront au jour de la retraite avec un déficit de points, et se verront doublement pénalisés avec une pension de misère. **C'est donc tout le système qu'il faut remettre en question !**

Au-delà des gains que ces mesures représentent pour l'état et les patrons, elles ont surtout pour objectif de **nous forcer à accepter n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions.** En nous humiliant, en nous infantilisant, en nous culpabilisant et nous précarisant toujours plus, ils nous dépossèdent de nos vies en nous forçant à la survie.

Dans un mouvement social de cette ampleur, il est indispensable que tout le monde prenne part au combat qui est en train d'être mené. Ce n'est pas parce que nous sommes isolés qu'il est impossible de s'organiser d'abord ensemble, puis pour soutenir tous les secteurs en lutte.

**Sortons de chez nous et rejoignons le mouvement activement !**